L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 23 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 23 JANVIER.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres. Bottes, souliers et broderies.

Mauvais jeu avec beaucoup de ressources.

Bientôt la dette des Etats-Unis n'exigera pas un service plus onéreux que celle d'Angleterre et le service en sera même moins onéreux que celle de France, si le bill à 3 0,0 de M. Wood, qui a déjà passé à la Chambre des Représentants, passe au Sénat des Etats-Unis, et comme notre dette n'est pas le tiers de celle de France et n'est que la moitié de celle d'Angleterre, on est étonné qu'elle ne diminue pas plus vite. Le fait est que les Etats-Unis ont sur les peuples de l'Europe un avantage si grand en ressources d'économie qu'on s'imagine difficilement qu'il n'ait pas chaque année une réduction considérable du capital de la dette, cette réduction n'ayant porté jusqu'à présent que sur les intérêts, par le moyen d'émissions remplaçant les anciennes à chaque échéance. Cette réduction d'intérêt est fort appréciable sans doute, mais elle ne vient pas des économies réalisées par le gouvernement sur le budget général des recettes et dépenses. Elle vient uniquement des richesses propres du pays indépendamment de tout effort administratif.

Et cependant, comme nous le disons plus haut, nul gouvernement n'est placé dans des conditions meilleures pour faire des économies et éteindre des dettes. Le pays n'a pas d'armée pour ainsi dire, car les 25,000 soldats qu'il entretient suffiraient à peine à former la garnison d'une ville de France de second ordre. Sa marine ne porte pas davantage, car on peut dire aujourd'hui que cette marine figure dans les cadres mais non sur les eaux. Les Etats-Unis n'ont donc pas à pourvoir aux deux plus fortes dépenses des gouvernements européens qui ont tous et qui sont tous forcés, d'avoir, grandes ou petites, une armée et une marine considérables. A supposer que les Etats-Unis eussent des voisins belliqueux et puissants, ils seraient obligés d'entretenir pour ces deux chapitres seulement un budget de 200 millions de piastres.

Ces 200 millions étant épargnés, comment se fait-il qu'ils ne trouvent pas le moyen de réduire plus vite le capital de leurs dettes ? Les ressources ne leur manquent pas. Ils ont non seulement les douanes qu'ils gouvernent à l'antique et de manière à leur faire rapporter le net plus ultra d'un système de droits le plus outrageant qu'on ait jamais vu. Sous ce rapport les Etats-Unis n'ont gardé aucune mesure et ils n'hésitent pas à taxer le commerce pour favoriser le développement de leurs manufactures. Ils ont en outre des sommes énormes que leur procure l'exploitation de mines d'or et d'argent d'une abondance extrême et qui paraissent inépuisables ; ils ont encore les fonds que leur apporte chaque année une immigration perpétuelle. Cette immigration leur vaut une double fortune, une fortune de bras, et une fortune de capitaux. On n'évalue pas à moins de 70 millions de piastres les sommes que ces immigrants introduisent chaque année dans les Etats-Unis. Le plaspart de ces fonds sont employés en achats de terres du gouvernement et entrent aussi dans ses coffres par l'intermédiaire de ses bureaux de ventes locales.

Qu'on nous cite un seul gouvernement européen qui dispose de pareilles ressources ! Ils seraient tous richissimes s'ils avaient des terres à vendre et des immigrants pour les acheter comme il en trouve ici. Ils seraient bien promptement riche s'ils pouvaient se passer d'armée et de marine. Oh, alors, leurs dettes seraient bien vite éteintes et l'on n'y entendrait plus parler de ces perpétuités d'intérêts soutenues par un service de taxes savantes dont le rendement est entièrement perdu puisqu'il ne peut servir ni à l'industrie, ni aux travaux publics, ni à aucune amélioration locale.

Et cependant, malgré leurs dépenses forcées, bien qu'elles soient improductives, ces gouvernements trouvent encore le moyen de développer leur commerce comme s'ils avaient à leur disposition toutes les richesses minières du Nouveau Monde. Le spectacle qu'offre l'Angleterre avec sa marine est chose inouïe. Plus que jamais elle possède l'empire des mers, bien qu'on ait cru un instant qu'elle serait obligée de le partager avec les Etats-Unis. C'était sous l'administration des Présidents démocrates. On comprenait alors différemment les moyens suivant lesquels les progrès du pays devaient se développer. Les tarifs étaient d'une modération extrême, et le commerce passait pour être le premier intérêt du pays. Tout le transport du coton se faisait sous pavillon américain, et ce pavillon marchand se montrait dans tous les ports du monde. Comme les matériaux de construction se manquaient pas, puisque le pays abonde en forêts, et même aux combustibles de toute espèce, il n'était pas difficile de prévoir le moment où cette marine marchande américaine règlerait en maîtresse le tarif de tous les transports maritimes.

Nous sommes bien loin de là aujourd'hui. Le système douanier de la Nle-Angleterre a mis fin à cet essor. Par l'imposition de droits abusifs sur les marchandises étrangères, nous avons écarté de nous le commerce du monde, et soulevé contre notre marine un sentiment de suspicion et d'hostilité qui a fini par être universel. On ne recherche plus les navires américains pour le transport des denrées ou des marchandises, et le coton même que nous produisons est expédié au loin par navires étrangers. On en peut dire autant des grains que nous produisons également. Le fret de toutes ces cargaisons n'appartient plus à l'Amérique. Il se divise entre des navires anglais, norvégiens, danois, allemands, et le pavillon marchand des Etats-Unis reste flottant sur la brise de mer, mais à la brise des ports d'où il ne sort presque plus.

Telle a été la conséquence de ce malheureux système de douane, mis à la mode par les hommes d'Etat de la Nle-Angleterre, et auquel maintenant on n'ose plus toucher. On en voit bien l'abus mais le courage manque pour le faire cesser, et l'on remue même devant les mesures les plus simples, même devant les mesures qui semblent ne pas devoir les rapports inséparables avec l'intérêt des établissements manufacturiers. On veut rétablir la marine marchande, et le meilleur moyen serait certainement de permettre l'achat et la naturalisation des navires étrangers, mais on ne peut s'y résoudre dans la crainte de déplaire aux maîtres de chantiers de Bath, de Wilmington, de Portland, et d'autres établissements de construction du Maine et du Massachusetts.

Disons part, et ne nous permettons donner le matin à rappeler qu'il pourrait [illegible]

[illegible] nous ouvrir de nouveaux débouchés dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. L'Angleterre subventionne largement la sienne, et la France se dispose à consacrer à cette [illegible] des sommes véritablement immenses si nous en croyons les derniers rapports sur les projets de loi qui doivent être présentés incessamment aux Chambres et que sans nul doute les Chambres voteront; dès lors la marine américaine n'occupera plus que le troisième ou le quatrième rang dans les marines entreprenantes. Voilà quel sera été le résultat de cette politique jalouse. Les trois quarts des Etats-Unis en seront les victimes.

Mais on est large sur [illegible] des pensions. Il y en a déjà pour 56 millions de piastres par an et du train dont on y va, on en aura bientôt pour 100 millions. Cette dette-là sera plus lourde que l'autre, car bien qu'elle soit passagère on n'imagine pas de mesure, elle ne s'éteindra jamais, le nombre de ceux qui veulent des pensions s'augmentant tous les jours. Il y a plus de pensionnaires qui surgissent que de pensionnaires qui meurent, et cela seul pourra expliquer bientôt comment avec tant de ressources pour amortir leur dette, les Etats-Unis ne l'amortissent pas. On peut donc dire avec toute vérité que dans l'existence du self-government américain tel qu'on le voit aujourd'hui, il y a [illegible] de fortune locale que de bien local, c'est-à-dire plus de hasard heureux que d'habileté gouvernementale ou administrative.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.

Nous voyons par le bulletin des délibérations, qui ont eu lieu le 6 janvier dernier, que la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson a fait quelques changements dans le choix de ses officiers. Nous n'avons aucune raison de la critiquer en cette circonstance, ni même d'admirer l'combre d'une censure sur sa détermination. Telle n'est pas non plus notre intention, et comme nous n'en avons pas le droit, il nous paraît parfaitement ridicule de notre part d'émettre seulement une opinion qui portât en elle-même le moindre soupçon de blâme. Nous devons avoir que la Société française de Jefferson a eu raison de faire ce qu'elle a fait.

Cependant nous sommes surpris que M. D. Pocheln n'ait pas été réélu président après une administration fort heureuse de deux années. En voici la preuve d'après des pièces justificatives :

Au 1er janvier 1879, il y avait en caisse.....$1,432 19

Et le nombre des membres était de 122 et de 11 veuves, en tout 133.

Les recettes en 1879 furent de.....$1,684 45

Les dépenses de.....1,160 63

Ce qui constituant un surplus de recettes de..... 523 82

En 1880 les recettes furent de.....$1772 39

Dépenses.....1,350 85

Surplus de recettes..... 421 54

Balance en caisse au 1er janvier 1881.....$2,377 55

Nombre des sociétaires : 148 et 9 veuves, en tout 157.

Sous la gestion de M. D. Pocheln le gain a donc été en deux ans de $945 36 et le nombre des sociétaires s'était accru de 34.

Nous trouvons que ce résultat est fort beau en prenant en considération le transfert des abattoirs dans la partie intérieure de la ville. Beaucoup de membres les ont suivis, qui ont dû renoncer à un tel éloignement, à faire partie de la Société française de Jefferson. Cette société avait compté jusqu'à 800 membres avant son déménagement. Il est clair qu'aujourd'hui elle ne peut être aussi nombreuse. Elle ne s'en était pas moins augmentée de 34 membres sous l'administration de M. Pocheln, ce qui, en aucun cas, ne pouvait être compté pour lui comme une raison de désavouer aux yeux de sociétaires. M. Pocheln est, de fait, fort connu par l'intégrité et la fermeté de son caractère et la droiture de son jugement.

Mais nous le répétons, nous ne soulevons aucune critique sur le choix qui a été fait, et nous croyons que M. O. M. Hadon, qui a été élu président, et qui est aussi un homme fort honorable, répondra tout à l'attente de la société française de Jefferson, dont nous sommes un des meilleurs amis.

Grand Concert.—Nous annonçons pour mercredi prochain, 26 du courant, un grand concert vocal et instrumental, donné par MM. Aubert, Pasini & Schneider avec l'assistance de Mlles E. Lehman, M. Fremaux, L. Heidingsfelder et de Mme H. Beyon. Il aura lieu à la salle Grunewald. En voici le programme qui est fort intéressant :

PREMIERE PARTIE.

Trio de piano, flute et violoncelle (Giminor).....C. M. Weber

Aubert, Pasini & Schneider.

Il Pastore Svizzero—Sentinelle de Suta.....Schneider

Mr Schneider.

La Norma—fantaisie de violoncelle.....Aubert

Mr Aubert.

Sous son Balcon—Sérénade.....D'Ajuis

Mlle E. Lehman.

Introduction et Quatuor tiré du Carnival—Solo de piano.....Fumagalli

Mr Pasini.

DEUXIEME PARTIE.

Canal Calme—Solo de piano.....Ryan

Mlle L. Heidingsfelder.

Trio Dance of the Sylphs—Solo de piano.....Fumagalli

Mr Pasini.

Le Carnaval de Venise—Solo de flute.....Schneider

Mr Schneider.

Musette—Solo de violoncelle.....Offenbach (Limitation d'un air de danse du 17me Siècle.)

Mr Aubert.

Aida—Grand Duo.....Verdi

Mlle E. Lehman et M. Fremaux.

Le piano dont on se servira est le grand piano de Pleyel que M. L. Grunewald a eu l'obligeance d'offrir en cette occasion. Le concert commencera à 8 heures précises.

Musique.—M. Philip Werlein, rue du Canal 135, nous a envoyé une valse de Valse de M. Emile Waldteufel, qui vient nous le ramasseions beaucoup. Cette composition est entraînante.

Achetez votre cigares, aux plus bas prix du marché, du Grand Bal Coal Co., coin des rues Chartres et Carondelet.

Bal.—Un grand bal paré aura donné samedi 29 février 1881, à la salle des Odd Fellows, par la Société Française des Mesdames et Demoiselles de la Nle-Orléans. Une assemblée générale aura lieu à l'Asile, mardi prochain, 25 du courant, à 7 heures et demie. Votez l'assemblée. Nous regrettons de ne pas voir [illegible] comme d'habitude aux bals de la Société.

The Mercantile Club.—Ce club doit donner son premier grand bal, mercredi soir, 2 février prochain, à la salle Grunewald. Nous sommes informés que les billets seront une affaire des plus brillantes. Nous croyons savoir que le "Mercantile Club" [illegible] le "Reverie Club" [illegible] avec [illegible] l'invitation.

Achetez vos meilleurs de bœuf à l'Etoile Rouge.

—Banque l'admirable photographie Simon.

Charbons Pittsburgh. Anthracite et Connellsville, livrés à domicile, en quantités [illegible] par [illegible] au prix le plus bas. Bureau, 52, rue Bienville. Dépôt, Montagne et [illegible].

—En vente chez :

Un monsieur entre et s'assied sur une [illegible] qu'une dame venait de déposer à sa place.

Il en suivre immédiat en s'excusant de son [illegible].

—Oh ! cela ne fait rien, monsieur, dit la dame, elle m'a vu très bien d'autres !

—Voyons, pour le prochain chapitre.

OPERA FRANÇAIS.

Les Dragons de Villars.—La Juive.

Représentation de l'Union Française.

On donnait hier en matinée les *Dragons de Villars*. Dès onze heures, une foule énorme envahissait l'Opéra ; un peu avant midi, les billets étant épuisés, on proposait aux dames de leur ouvrir les *troisièmes ;* elles y prirent bravement les meilleures places ; cela ne se voit qu'aux représentations données le mardi-gras, par le *Mystic-Krew of Momus*. Une quantité de chaises avaient été placées dans les allées, et entre le premier et le second acte, des employés du théâtre vinrent prier ces dames de vouloir bien leur laisser enlever des chaises par mesure de précaution, en cas d'accident. Ces dames comprirent si bien la justesse de leurs observations, qu'elles se réinstallèrent, avec la meilleure grâce du monde, à rester debout pendant les deux dernières actes.

Mme Ambre a été chaleureusement applaudie à son entrée et après l'air *Il a disparu* dont elle a dû répéter le finale. Mme Ambre est l'enfant gâté du public, on lui prodigue bravos, rappels, fleurs, etc., et elle le mérite bien ; elle est toujours en train, et semble s'efforcer de plaire de plus en plus, elle y réussit entièrement.

La salle sera décorée de drapeaux français et américains.

Une loge d'avant-scène sera occupée par son Excellence le Gouverneur, et la loge à côté par M. le vice-chancelier de France.

Nous croyons savoir que les donneuses de toutes les sociétés françaises seront disposées sur la scène de manière à former un faisceau, au centre duquel sera placé l'écusson de l'UNION FRANÇAISE symbolisant la fusion des différents groupes dans l'unité nationale.

Nous croyons aussi avoir deviné que l'on préparait une surprise à Mme Ambre au moment où elle chante *Salut à la France*.

Dans la soirée nous assistions au quatrième acte de la *Juive* : MM. Tournié et Jourdan y ont obtenu un grand succès ; le premier a été rappelé trois fois de suite, après l'air qu'il chante toujours avec tant d'expression—*Rachel quand du Seigneur la grâce satisfaite*....

La salle était brillamment garnie. (Voir la *Chronique Musicale* à la troisième page.)

A. M.

Escarpins en couleurs, pour bal, à l'Etoile Rouge.

—Le photographe par excellence : Simon.

THEATRE ST-CHARLES.

Il y a eu hier, au théâtre St-Charles, en matinée, une charmante représentation de *Carmen*, et dans la soirée une excellente exécution de *Fra Diavolo*. Ne pouvant aujourd'hui rendre un compte exact de ces deux représentations, ni rendre à certains artistes, tels que Mme Marie Rose et M. Perugini, la justice qui leur est due, nous préférons renvoyer notre compte rendu à mardi prochain.

Ce soir représentation à prix réduits de "La Bohémienne," *Bohemian Girl*. Admission $1, 50 et 25 cents.

Librairie Française.—M. H. Billard, aujourd'hui propriétaire de cet établissement si populaire, vient de débuter un grand nouveau choix de livres, comprenant la collection complète des œuvres de plaisanterie de nos auteurs les plus modernes, et parmi les œuvres il y a des éditions illustrées. Nous ne saurions trop engager ceux qui désirent une table par des ouvrages sérieux, qu'ils fouilleront les rayons de M. Billard, où ils trouveront dans une chambre postérieure, mais bien éclairée, tout ce qui ne peut se faire dans une chambre postérieure, mais bien éclairée, tout ce qu'il y a d'imprimé en fait de littérature française et européenne ; une collection belles-lettres à un bon marché sans pareil dans nos librairies à la Librairie Universelle. Si l'on veut parcourir l'annonce, que nous publions autre part dans nos colonnes, aujourd'hui, nous qui indique le prix de quantité d'ouvrages, les plus intéressants et les plus nouveaux, on verra que nous ne disons rien de trop. La maison Billard tient encore des parures pour la soirée, et une collection belles-lettres à un bon marché sans pareil dans nos librairies à la Librairie Universelle. Si l'on veut parcourir l'annonce, que nous publions autre part dans nos colonnes, aujourd'hui, nous qui indique le prix de quantité d'ouvrages, les plus intéressants et les plus nouveaux, on verra que nous ne disons rien de trop. La maison Billard tient encore des parures pour la soirée, et une collection belles-lettres à un bon marché sans pareil dans nos librairies à la Librairie Universelle. Elle se charge, en outre, de toutes sortes de reliures qu'elle exécute dans la perfection à très bas prix.

Achetez votre cigares, aux plus bas prix du marché, du Grand Bal Coal Co., coin des rues Chartres et Carondelet.

—Une femme d'esprit et de bon sens nous disait l'autre jour que le trivial conclue souvent le sublime !

—La preuve c'est qu'après les larmes les plus poétiques, on finit toujours par se moucher.

Monsieur, si vous avez fait de la peine à votre petite femme, vous vous devez facilement pardonner en lui offrant une paire de bottes Pamela.

—Gambetta, Say que Lepère Barthélemy Saint-Hilaire est Quentane dans ses romans.

Pensée d'un fumeur :

La Régie, en vendant des cigares qui empoisonnent le pauvre monde, commet un crime ; ce crime se nomme un Régicide.

—On connaît chez Tinchéon de l'Hôtel de Panama.

—C'est égal, s'écrie l'aimable idiot, je voudrais bien voir le radis qui l'a rendu si célèbre.....

—Quel radis.....s'écrie-t-on.

—Dame, on ne fait que parler de "radis de ça'n Pothme.....

Les Dames Gigantes se donnent rendez-vous à l'Asile H.

[illegible] d'une correspondance :

Mon joli petit ramier, si tu veux regagner le ramier que tu as perdu dans ton cœur, apporte-moi une paire de bottes Pamela.

TA JULIETTE.

Billet gagnant.—M. James D. Mason, du Club de Boston, certifie qu'ayant acheté pour la somme de vingt-cinq cents, au bureau de M. Pesant, rue Carondelet No 5, un quart des billets Nos 2, 20, 66, chance 17, qui a gagné le premier gros lot de cinq mille vingt-sept piastres et vingt-quatre cents, au tirage du vendredi, 21 janvier 1881, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, le montant du dit billet lui a été promptement payé et sur présentation au bureau de la compagnie.

—Que du monde ! On commence nous nous louons ! —Habitué ceci est ! Rue Bienville, le grand magasin dans le vogue va toujours en croissant.

—Les photographies les meilleur marché, chez Simon.

Les Bonbons.

Le bonbon a son histoire et sa légende. Il figure dans les archives de la confiserie comme une production importante de temps les temps.

L'origine du mot est l'adjectif *bon*, répété à la manière des petits enfants, dont les premiers cris sont *papa, dada, toutou, bibi, fanfan*, etc.

Les bonbons sont fabriqués depuis fort longtemps. Cependant on doit assigner à l'origine de leur fabrication l'époque où le sucre fut mis en usage en Europe, c'est-à-dire le troisième siècle. On sait que le premier essai du jus de la canne à sucre, apporté d'Orient à la suite des Croisades, fut expérimenté en Sicile par des Israélites juifs vers l'an 1230.

On lira avec curiosité, au sujet de la fabrication du sucre alors dans l'enfance, l'extrait d'une lettre de Frédéric II, empereur d'Allemagne, roi de Sicile et de Jérusalem, écrite en latin officiel au gouverneur de Palerme, Ricardo Filangieri (1230) :

Maniamone quod des operam ut invenias duos homines qui bene scholas sciant saccarum, ut mittas illos in Panormum pro saccaro fabricando. Tu vero facias etiam quod dessant alios, qui non possit deperire nec taliæ in Panormo.

"Nous t'invitons à donner des soins pour trouver deux hommes qui sachent bien faire le sucre et à les envoyer à Palerme pour la fabriquer. Tu t'occupera aussi à ce qu'il apprennent à d'autres, afin de ne pas laisser perdre à Palerme l'art de cette fabrication."

La fabrication des bonbons, grossièrement ébauchée dans les commencements, s'améliora graduellement et acquit une certaine perfection aux quinzième et seizième siècles. François Ier avait l'habitude d'offrir des bonbons aux artistes dont il suivait les travaux au Louvre et à Fontainebleau. Il exigeait que des spécialités de bonbons variés fussent servies toute les fois qu'on mit sur la table.

Henri IV portait toutes sortes de bonbons dans ses poches. Il en mangeait à chaque instant et en présentait aux belles dames de la cour. Il garnissait de bonbons et de fruits confits les vases qui ornaient les tables et consolait de Gabrielle d'Estrées.

Sous Louis XIII et Louis XIV, les bonbons furent tellement répandus à la cour, que les grandes personnages se faisaient un devoir d'offrir aux dames des amandes sucrées, des fruits et des fleurs confits, du chocolat en pastilles, etc., qu'ils tenaient dans une bonbonnière en or ou en émaille.

Mme de Maintenon avait pour habitude, chaque fois qu'un évêque ou un prélat abbé venait la voir, de lui tendre un sac élégant de dragées. Un jour elle offrit des sucreries candies à un certain dignitaire de l'Eglise, qui, quoique jeune, était loin d'être ignorant des choses. Il refusa, en la priant de prendre du roi lui dit : "Avez-vous pour que ces bonbons vous fassent tomber le reste de vos dents ?"

Grespel, dans son charmant poème de *Vert-Vert*, dit :

Mille bonbons, mille exquises douceurs,
Chargeaient toujours les poches de nos sœurs !

De nos jours, la fabrication des bonbons a pris un développement immense et a emprunté à la science et à l'art leurs procédés les plus délicats pour la perfection de ses produits.

Paris est le centre de la fabrication des bonbons, la plus estimée. La réputation de ses sucreries est universelle. Les riches citadines des deux mondes ne veulent sur leurs tables, à l'occasion de fêtes de baptême ou de mariage, que des bonbons ayant l'estampille d'une fabrique de Paris.

Les affaires en bonbonnerie et confiserie se chiffrent par 50 millions de francs et plus.

Les principales fabriques de France sont à Lyon, Bordeaux, Nancy, Orléans, Rouen, Clermont-Ferrand, etc.

—Entre bohémes :

—Qu'est-ce que tu ferais, toi, si tu trouvais un billet de mille francs ?

—J'offrirais deux cents francs de récompense honnête à celui qui l'aurait perdu.

Pour aller au bal la chaussure en couleurs est de dernier bon goût, à l'Etoile Rouge.

—Simon fait les photographies au procédé Lambert.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desbergs, Montagne et Cie.

Marié, mardi 18 janvier, par le Rév. Père LeCocq, à l'Eglise Ste-Marie, M. BRUNO HARRIS à Mlle ANGELINA LAFFAYE. Tous deux de cette ville.

Décédé le 22 janvier 1881, à la résidence de ses parents, CHARLES EMILE BARRIÈRE, âgé de 17 ans. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi, No 343 rue Bagatelle.

Décédé, hier, à 9 heures du matin, JEAN SABATE, âgé de 54 ans, natif de Benchalet, Canton de St-Martory, Haute-Garonne (France). Les parents et amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de la résidence de son frère, rue Pailles, entre les rues St-André et Jourdain.

De la part de son frère.

Décédé, hier matin, à 4 heures, à l'âge de 38 ans, JOSEPH LUCIEN DAUSSAT, natif de Mauborguet, Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, à sa résidence, enseigne Domaine et St. Claude.

De la part de sa famille.

Logo Perseverance No 4—Il a plu au G. A. O. D. U. de rappeler à ses frères du T. C. F. J. L. DAUSSAT, natif de Mauborguet, Hautes-Pyrénées, France, âgé de 38 ans. Les off. et membres de ce R. Atel. sont priés, sans autre invitation, d'assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 23 du courant, à 3 1/2 heures P. M. précises au local de la Loge.

Tous les maçons de bon Orient sont invités à y assister.

Par ordre de
M. A. CALONGNE, V.·. M.·.
J. MAGENNIS, Sec.·.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

Concejo de Kadosha Los Amigos del Orden No 7.

Hablendose dignado el G.·. A.·. D.·. U.·. Rector sel 4 maestro Q.·. H.·. J. L. DAUSSAT, de edades y miembros que componen la R.·. A.·. Log.·. Los Amigos del Orden No 4, Cap.·. R.·. C.·. No 4, y de este Concejo, se reunirán hoy dia de la fecha en el lo de costumbre á las 7 horas de la tarde. Todos los CC.·. KK.·. RR.·. TT.·. MM.·. en buena orden de este O.·. y comparticion de edades y miembros que componen la R.·. A.·. Log.·. Los Amigos del Orden No 5, quedan con la mas estricta invitacion, para acompanar los restos mortales de nuestro hermano.

Por orden del V.·. M.·.
CARLOS RESE, Canciller.
Valle de Nuevo Orleans, Enero 22 de 1881.

On demande

UNE FILLE française pour faire le ménage d'une petite famille. S'adresser 434 rue St Charles.

Le beau français ALPHONSE ET MARIE No 3, dentiste, Paris, vient de s'établir définitivement rue Bienville.

Les consultations sont gratis de 9 heures à 4 heures. Exception faite pour les mardis et samedis, jours auxquels M. Alphonse et Marie seront exceptionnellement à leur [illegible] disposition.

Avance réservation ne sera allouée et elle n'est valable et considérée que [illegible].

SCHMIDT & ZIEGLER,
Nos 49, 51, 53 et 55 rue Pelgon.

Si le capitaine, ni les consignataires de la [illegible] Alphonse Prive, venant de Bordeaux, ne sont responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite goëlette.

SCHMIDT & ZIEGLER.
Nos 49, 51, 53 et 55 rue Pelgon.

Association des Contribuables de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 Janvier 1881.

Les membres de cette Association sont requis d'assister à une assemblée qui aura lieu LUNDI, 24 courant, à la salle du Cabinet, No 51 rue Bienville, pour affaires de la plus grande importance.

Tous les contribuables sont cordialement invités.

Par ordre du Président,
EDWD. DURRIVE,
Secrétaire.

22jan—1f

Association mutuelle et coopérative des Employés.—Une assemblée spéciale de la susdite association aura lieu LUNDI soir, 24 courant, à 7 1/2 heures, à la salle ordinaire, rue Dryades et Dryades. Les membres sont priés d'apporter avec eux leur dernier reçu afin de régler leur compte.

JOHN F. BREMER, Président.
PAUL E. VOORHIES, Secrétaire.
22 janv—1f

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitanie. Nouvelle-Orléans 23 janvier 1881.—Réunion spéciale générale. Chaque membre de cette association est requis d'assister à une réunion spéciale générale à la salle, ce jour, DIMANCHE, à 4 heures P. M. précises, dans le but de supprimer temporairement l'article XII.

Par ordre du Président,
H. PRETUS,
Secrétaire.
23 jan.—1f.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—A l'élection tenue le 6 janvier 1881, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1881 :

Président O. M. REDON
Vice Président, P. DUFRESCHOU,
Trésorier, J. M. REGUE,
Secrétaire, J. HEGUELOUA,
Directeur—Comité de Finances.
J. P. ROUEDE, J. BARRERE,
J. M. DESHAUTEAUX.
Comité de Secours.
J. MALHERE, B. BARTHE,
JULIEN DUTREY, J. DUMESYA,
P. DUCLOS, L. FOUDEBAT.
Maître des Cérémonies, BAZILE DABAT.
Grand Maréchal, B. TUJAGUE.
1er Assistant, LEON O. REDON.
PIERRE THEAUX.
Collecteur, B. CAZERES.
Docteurs—Dr C. A. GAUDET, pour le bout de la ville.
Dr S. G. RENSHAW, pour le bas de la ville—aux Abattoirs.
22jan—2f

LIBRAIRIE FRANCAISE.

59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.

Vient de débuter sur très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes de Victor Hugo.

Editions Illustrées à bas prix de Dumas, Montépin, Ohnet, Feuillet, Cherbuliez, Octave Feuillet, Gondrecourt, Soulié, Dupuis, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE.

Le Maître Frappe	2	Vols	$2 00
Dosia	1		1 25
Mme de Kossa	1		1 25
Lucie Rodey	1		1 25
Ariane	1		1 25
Les Epreuves de Raissa	1		1 25
Rose	1		1 25
Marion de Lile	1		1 25
L'Héritage de Xavier	1		1 25
L'Abandonnée	1		1 25
Les Mères	1		1 25
La Mystérieuse	1		1 25
Yves Bérengard	1		1 25
Le Vieux Garçon	1		1 25

Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes France.

Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités—Dieu dans la Nature—Les Terres au ciel.....2 vols 2 50

Mme Jean-Marie Cravens, Récit d'une Sœur.....2 vols $2 00

Pascal.....2 " 2 40

Hamilton Mabie, L'Avènement Moral—Les Ecrivains Modernes—Le Roman Expérimental.....$1 25 le vol.

Le Rév. Dr. Bildad, Infidélité.....$1 25 ..

Le Rév. Dr. Bildad, Infidélité.....$1 25 ..

Dr Dubuy, Aliments, Froment Jus et Sang.....$1 25 ..

Alphonse Daudet, Contes choisis.....$1 25 ..

Mme de Gasparin, Œuvres complètes, ed. in 18e.....$1 25 ..

Mme de Gasparin, Œuvres complètes, ed. in 18e, broché, chaque volume.....50 ..

A. Bouvy, Hygiène et Physiologie.....$1 25 ..

Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in 18e Dentu éditeur.

Remède et merveilles, des meilleures notices concernant les remèdes de la volume.

Papiers peints, assortis et bordures.

Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Parchemins, images, etc., etc., articles de maroquin.

Reglures, Papiers doubles, Encres, Plumes, etc.

Meffleurs, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.

Cabinet de Lecture 75 cts. par mois.
23 jan—1f

Avis.

Nlle-Orléans, 23 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de un quart du billet No 2, 20, 66, chance 17, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de CINQ MILLE VINGT-SEPT PIASTRES ET CINQUANTE SOUS, vendredi, 21 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt Cinq Cents, au bureau de M. Pesant, No 5 rue Carondelet, et que la somme lui en a été promptement payée par présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

23jan—1f PP JAMES D. MASON,
Pâtissier du Boston Club.

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 17 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de Jacob Stern, Henry Guttwillig et David Loeve, 324 Canal, New York, la moitié du billet, No 24,382, tirage 3 numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent de la Compagnie de l'Express du Sud.
22jan—2PP Nlle-Orléans, Lou.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Wm Chas. Bregels, Nlle-Orléans, la moitié du billet No 17,465, tirage à numéro simple, Classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme d'Une Piastre en billets de D. Avila, No 256 rue du Canal, entre Howard et Liberty, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Pour MANUEL BAILES SAQUIR,
AUGUSTO REICHARD
No 256 rue du Canal, Nlle-Orléans
22jan—2PP Louisiane.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 17,467, tirage à numéro simple, Classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre en billets de D. Avila, No 256 rue du Canal, entre Howard et Liberty, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Pour MANUEL BAILES SAQUIR,
AUGUSTO REICHARD
No 256 rue du Canal, Nlle-Orléans
22jan—2PP Louisiane.

Avis.

$5,000. Nlle-Orléans, 17 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de John J. Schaller, No 593, Sixth Avenue, Brooklyn, New York, la moitié du billet entier No 18,083, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent du Southern Express Co.
22jan—2f PP Nlle-Orléans.

Cartes.—Des Photographies véritables du procédé Lambert

sont faites maintenant par moi, comme j'ai acheté le droit d'en faire, du propriétaire de la patente, M. Théodore J. Lambert.

JOHN H. CLARKE,
3 cot...6m Photographe, 107 rue du Canal.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES

PENDANT 15 JOURS

Pour Clôre la Saison d'Hiver

CHEZ

DANZIGER.

500 Manteaux et Dolmans

seront vendus à moitié du prix primitif.

2000 Châles Laine Kléphyr Jacquard, Tricots, Woodstowers, Nubias, etc., bas prix de moitié.

Voici le moment d'acheter les

Couvertures de laine

1200 COUVERTES LAINE de tout genre offertes à un grand sacrifice pour clôre.

1000 COUNTERPOINTES OUATEES ont subi des réductions à moitié prix.

Tous nos Cachemires écossais et Cachemires noirs ont tous subi une grande réduction.

Les articles pour ROBES tels que Popelines brochées, soie et laine en toute qualité, sont réduits de 50 cts.

800 OMBRELLES —ET— DEMI - PARAPLUIES POUR DAMES

ont tous été grandement réduits, afin de faire de la place pour le grand assortiment que nous attendons la semaine prochaine.

Lingerie pour dames.

Ce département de linge de dames pour dames et enfants est tellement amélioré que nous sommes toujours prêts à remplir n'importe quel ordre pour TROUSSEAU quelqu